

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **83 (2011)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

«On cherche avant tout à répondre aux besoins des communes»

Si Philippe Diesbach a choisi de quitter le groupe Foncia Geco pour créer la société Patrimob, ce n'est ni pour faire de la gérance, ni du courtage. Son envie première, en marge de la gestion des diverses coopératives qu'il préside, est en effet de se profiler comme un partenaire apte à fournir assistance et conseils à quiconque le souhaiterait. «On pense en effet qu'il peut y avoir des services à donner à des gens qui ont un esprit coopératif, qui veulent monter une opération, ne serait-ce que pour quelques logements, explique-t-il. Car aujourd'hui, ces gens-là n'ont pas d'appui en dehors des conseils que peuvent leur donner l'Office fédéral du logement ou la Société suisse pour l'habitat. La garantie d'une coopérative, ce n'est dans le fond que le montant de ses parts sociales, d'où la difficulté qu'il y a à obtenir le financement nécessaire. J'aimerais pouvoir aider les jeunes coopératives qui le souhaitent, les suivre pendant quelques années, les accompagner jusqu'au moment où elles trouveraient les crédits nécessaires à leur survie.»

Dans cette optique, Philippe Diesbach espère faire de Patrimob une entreprise non pas uniquement vaudoise, mais romande. Déjà présent dans le canton de Neuchâtel à travers la coopérative Arc-en-Ciel, il espère prochainement pouvoir monter des projets à Genève. «Dans le canton de Vaud, on répond pour l'heure à beaucoup de sollicitations de communes, tout en participant à de nombreux concours. Vu que nous sommes une société sans but lucratif, on cherche avant tout à répondre aux besoins des communes.» Dans l'optique de se profiler comme un acteur essentiel en matière de logements protégés, Patrimob travaille en outre avec Pro Senectute, notamment pour ce qui est du recrutement de référent de maison, ainsi qu'avec l'association Avril pour l'analyse fonctionnel du projet.

Tout en respectant les normes du standard écologique Minergie, une obligation pour les coopératives bénéficiant d'aides cantonales, Philippe Diesbach se réjouit de pouvoir mettre sur le marché des logements proposant des loyers 15 à 20% moins chers que la norme actuelle – qu'il juge surfaite –, donc accessibles à une plus grande frange de la population. Reste un problème, celui des gens possédant des terrains: «Ce sont eux, qui ne produisent rien et ne prennent pas de risques, qui rongent toute la viande autour de l'os, qui empochent les bénéfices. Le jour où les taux hypothécaires remontent, ça va poser quelques problèmes. C'est pour cela que les communes doivent faire des efforts.» Etre au service des locataires: voilà le credo du patron de Patrimob. **SGo**

PUBLICITÉ

249 maîtres d'ouvrage d'utilité publique ont fait des calculs précis: ils financent une part de leurs biens immobiliers auprès de la CCL

- All-in-costs régulièrement inférieurs – jusqu'à concurrence de 1% – aux coûts d'hypothèques fixes comparables
- 3 à 6 emprunts chaque année, avec des durées de 5 à 15 ans
- Financements dans toute la Suisse

Appelez-nous et convenez d'un entretien-conseil:

Centrale d'émission pour la construction de logements CCL

www.egw-ccl.ch kontakt@egw-ccl.ch Tél. 062 206 06 16